

Convention INSTITUT FRANÇAIS + REGION OCCITANIE

Objet : Procès-verbal de la commission du 1^{er} juin 2026

I- Présentation du programme Institut français+ Région Occitanie

Ce dispositif de partenariat entre l'Institut français et la Région Occitanie a pour objectif de soutenir le développement international des acteurs culturels de la Région Occitanie.

L'Institut français et la Région Occitanie ont signé un partenariat pour l'année 2026 sur la base de 3 axes prioritaires :

Axe 1 - Jeune création et nouvelles écritures : renforcement de la visibilité internationale de la Jeune création et des nouvelles scènes d'Occitanie en contribuant à leur inscription dans les réseaux professionnels internationaux.

Axe 2 - Art contemporain : renforcement de la structuration de la filière pour l'international.

Axe 3 : soutien aux ICC de la filière des Musiques actuelles, et en priorité aux actions de développement économique des acteurs du territoire.

II- Orientations retenues pour 2026

Le fonds commun soutient des projets émanant d'acteurs et opérateurs culturels et artistiques implantés sur ce territoire. Les disciplines couvertes sont le spectacle vivant, l'art contemporain et les musiques actuelles.

III- Critères d'éligibilité et critères de sélection

Les conditions d'éligibilité des déposants et des projets sont les suivantes :

- Etre une association, un lieu ou une structure ou un artiste ou critique d'art dans les champs disciplinaires mentionnées supra ;
- Résider ou avoir son siège en Occitanie ;
- Porter un projet incluant des artistes implantés en Occitanie et s'inscrivant dans une perspective de développement ainsi que de structuration et/ou de pérennisation de liens à l'international ;
- Porter un projet incluant au minimum un partenaire international et répondant à au moins un des trois axes prioritaires définis en 2026 par le programme.

L'appel à projets de ce dispositif est restreint et se fait sur invitation. L'Institut français et la Région Occitanie définissent une liste d'opérateurs dont les développements actuels répondent aux thématiques et aux objectifs identifiés pour solliciter des propositions de leur part pouvant faire l'objet d'un accompagnement via le fonds commun.

Critères de sélection principaux :

- Qualité et solidité du plan de développement à l'international ;
- Pertinence du partenariat international ;
- Capacité du projet à susciter ou développer des dynamiques de coopération sur le long terme.

Une attention particulière est portée aux enjeux d'éco-responsabilité et d'égalité de genre, qui sont pris en compte dans l'expertise des projets.

IV- Composition de la commission

Présidence de la commission : Sophie Renaud, directrice Coopérations et Dialogue des sociétés (Institut français)

La commission est composée de :

- Institut français : Claire Magnac, responsable du pôle Collectivités territoriales
- Région Occitanie : Marine Sabounji, Directrice de la Culture
-

Le secrétariat est assuré par Claire Magnac, responsable de pôle.

La commission s'est réunie le 1^{er} juin 2026.

V- État des lieux des dossiers déposés

6 projets ont été déposés pour **un montant total de 90 000 euros**.

La **répartition géographique** est la suivante (un des projets portant sur deux zones géographiques différentes, elles sont chacune comptabilisées) :

- Zone **AME - Amériques : 1 projet ;**
- Zone **ANMO - Afrique du Nord et Moyen-Orient : 2 projets ;**
- Zone **DUE - Union européenne : 4 projets ;**
-

La **répartition thématique** est la suivante :

- Jeune création et nouvelles écritures : **3 projets ;**
- Art contemporain : renforcement de la structuration de la filière pour l'international : **2 projets ;**
- soutien aux ICC de la filière des Musiques actuelles : **1 projet.**

VI- Synthèse des débats

La qualité générale des dossiers étudiés est globalement bonne à très bonne.

Les points récurrents de discussion/divergence concernent le niveau de développement pour l'international, du fait du caractère très émergent de certaines structures (rayonnement de niveau local).

VII- Décision de la commission

Dans le cadre de l'Appel à projet IF + Région Occitanie, **4 projets** seront soutenus par l'IF et la Collectivité territoriale pour un montant total de **60 000 euros**.

La **répartition géographique** est la suivante : (un des projets portant sur deux zones géographiques différentes, elles sont chacune comptabilisées) :

- Zone **AME – Amériques : 1 projet.**
- Zone **DUE - Union européenne : 2 projets.**
- Zone **ANMO - Afrique du Nord et Moyen-Orient : 2 projets**

La **répartition thématique** est la suivante :

- Jeune création et nouvelles écritures : **2 projets ;**
- Art contemporain : renforcement de la structuration de la filière pour l'international : **1 projet ;**
- soutien aux ICC de la filière des Musiques actuelles : **1 projet.**

Les 4 projets soutenus, par ordre alphabétique, sont les suivants :

Zone	Thématique	Pays	Intitulé des projets	Bénéficiaire	Montant du soutien IF en €
AME	Art contemporain : renforcement de la structuration de la filière pour l'international	Brésil France (outremer et métropolitaine)	« Horizon-La Réunion-Brésil », programme de résidences croisées aux Maisons Daura : accueil d'artistes du local à l'international dont un artiste brésilien en volet retour de la Saison croisée France-Brésil	Maison des Arts Georges et Claude Pompidou - Maisons Daura	13 300 €
EU	Soutien aux ICC de la filière des Musiques actuelles	Espagne	Vers une structuration internationale de la filière musicale occitane	Bajo El Mar	16 900 €
ANMO	Jeune création et nouvelles écritures : renforcement de la visibilité internationale de la Jeune création et des nouvelles scènes d'Occitanie en contribuant à leur inscription dans les réseaux professionnels internationaux	Maroc	Le Livre des processions, création Walid Ben Selim , labellisé Saison Méditerranée	TMSète	17 000€

ANMO	Jeune création et nouvelles écritures : renforcement de la visibilité internationale de la Jeune création et des nouvelles scènes d'Occitanie en contribuant à leur inscription dans les réseaux professionnels internationaux	Egypte	Semaine Méditerranée dans le Gard (2 ^e édition)	Le Cratère, scène nationale, Alès	12 800 €
------	--	--------	--	-----------------------------------	----------

Sophie Renaud
Directrice Coopérations et Dialogue des sociétés
Président de la commission



Claire Magnac
responsable de pôle
Secrétaire de séance



Thomas HANNEBIQUE
Secrétaire Général
Institut français

Thomas HANNEBIQUE
Secrétaire général
**INSTITUT
FRANÇAIS**
40-42 rue de la Folie Regnault
75011 Paris

Paris, le 24 juillet 2026

